

Halte à la grande braderie!

Robert Laplante

Numéro 764, avril-mai 2013

Le Nord pour tous, vraiment?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/68913ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laplante, R. (2013). Halte à la grande braderie! *Relations*, (764), 13–15.

Halte à la grande braderie!

Conçu dans une logique de tout-à-marché, le Plan Nord du gouvernement Charest est une véritable braderie. Le gouvernement Marois saura-t-il en reprendre le contrôle au bénéfice du Québec?

ROBERT LAPLANTE

Domaine spéculatif par excellence, le monde minier carbure très souvent aux superlatifs. Cela a créé des conditions favorables pour une opération électorale qui a bien failli réussir au Parti libéral de Jean Charest. Le Plan Nord a d'abord été une formidable opération de propagande servant à présenter comme un projet de société ce qui n'était en fait qu'une grande braderie.

Dans un document mal ficelé, bourré de généralités pompeuses et truffé d'approximations, le gouvernement libéral a tenté un grand coup. Profitant de l'agitation spéculative que stimule l'augmentation spectaculaire des prix des métaux, le Plan Nord a proposé une importante rupture par rapport au développement du Nord, auparavant centré sur l'exploitation *publique* de l'hydroélectricité. Il fait en effet porter à l'ensemble des contribuables du Québec l'entièreté des risques encourus pour la construction des infrastructures de production d'énergie et de transport requises pour réaliser de grands projets menés par des entreprises *privées*. Ce sont 80 milliards de dollars d'investissements publics et privés sur 25 ans que le Plan Nord promettait de mettre à la disposition des exploitants miniers pour que s'accélère le développement.

Le retournement annoncé est majeur: auparavant, l'industrie devait assumer les coûts de production de son énergie dans l'analyse de la rentabilité de son exploitation. En transférant, dans la plupart des cas, ce coût aux finances publiques, le gouvernement ne pouvait qu'attiser toutes les convoitises et accélérer les décisions d'investir. Prix à la hausse, réduction spectaculaire des coûts d'exploitation: les conditions devenaient excellentes pour que des projets qui cheminaient depuis déjà longtemps – on connaît le potentiel de la fosse du Labrador depuis le début des années 1950 – deviennent tout à coup pressants.

Le document du gouvernement libéral *Faire le Nord ensemble. Le chantier d'une génération* promet 11 000 emplois durant la phase d'implantation des mines et quelque 4000 durant l'exploitation. C'est peu, finalement, considérant les investissements annoncés. Les emplois de la construction ne sont que ponctuels alors que les autres sont tout à fait approximatifs. Puisque l'emploi dans l'ex-

ploitation minière décline depuis au moins 25 ans, tout laisse penser que la tendance se maintiendra. Les gains de productivité réalisés grâce à une technologie qui a favorisé l'accroissement spectaculaire de la taille des mines et transformé leurs conditions d'exploitation ne vont pas cesser, bien au contraire. Que ce soit l'automatisation et le gigantisme des capacités de manutention, le géopositionnement ou l'informatisation et la robotisation des procédés de conditionnement, tous les aspects de l'exploitation font l'objet d'une recherche intensive qui non seulement réduit les emplois dans la mine, mais déplace ces derniers dans des bureaux et des laboratoires fort éloignés des lieux d'exploitation et des communautés locales. Comme le document du gouvernement libéral ne contient que des vœux pieux – évitant toute approche contraignante en ce qui concerne la transformation –, la richesse n'y est considérée, à l'évidence, que pour être exportée. Le nouveau gouvernement péquiste dit vouloir inverser la tendance, mais jusqu'à présent, aucune mesure concrète n'a été prise et

l'on a du mal à faire la part des choses entre les bonnes intentions et la détermination réelle de mettre en place les moyens d'obtenir des résultats tangibles.

En tout, 11 projets sont considérés. On a fait beaucoup d'éclat avec les gros chiffres: des investissements pouvant aller jusqu'à 13 milliards de dollars pour une

seule mine (projet Otehluk); 5 milliards pour la construction d'un lien ferroviaire; la rhétorique n'en avait – et n'en a toujours – que pour le gigantisme. Et pourtant, en réalité, le Québec est un producteur minuscule à l'échelle du monde et, malgré l'enflure des discours, le secteur minier va continuer de peser peu dans l'économie québécoise. Même s'il est bien souvent la principale source d'emplois et de revenus dans les régions du Nord, il ne représente actuellement qu'environ 2,3% du PIB, une proportion qui n'augmentera pas de façon radicale avec les projets envisagés.

Les répercussions seront donc beaucoup plus grandes pour le territoire que dans l'économie. Les projets proposés sont, en effet, de très grande taille. Les exploitations à ciel ouvert vont provoquer d'immenses échantures et produire des quantités phénoménales de résidus. Les coûts de restauration ne sont pas connus, mais il est évident qu'il faudra un encadrement juridique et financier très strict avant que ne soit autorisé tout projet. Déjà que la facture actuelle de restauration des sites orphelins, que les contribuables devront assumer, se chiffre à 1,2 milliard de dollars, selon le Rapport du commissaire au développement durable (hiver 2013).

Le gouvernement Marois a du pain sur la planche. Il devra trouver de meilleurs moyens de consulter la population, faire des choix clairs de préservation et procéder en prenant appui sur des études d'impacts menées rigoureusement.

L'auteur est directeur de *L'Action nationale* et de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

ENJEUX GÉOPOLITIQUES

Le réchauffement climatique ne fera pas le malheur de tout le monde. C'est du moins ce qui se dit et s'espère dans les capitales des pays qui jouxtent l'Arctique. L'ouverture du passage du Nord-Ouest pendant des périodes de plus en plus longues, voire toute l'année durant, ouvre des perspectives économiques aussi vastes qu'inédites. Déjà les missions de forage pétrolier et d'exploration minière se multiplient à une vitesse vertigineuse.

Le Plan Nord propulse d'ores et déjà le Québec dans un complexe réseau d'enjeux internationaux. Alors que le développement minier du Nord est communément envisagé en regardant vers la Côte-Nord et Sept-Îles, c'est bien davantage vers la baie d'Hudson et l'Arctique qu'il faudrait regarder. Car non seulement est-il bien possible que les minerais finissent par y être acheminés en très grande partie (c'est déjà le cas de la production de la mine Raglan), mais il est plus que probable que les enjeux liés à cette exploitation soient avant tout déterminés en fonction de logiques internationales plutôt que par les seules préoccupations provinciales qui dominent les discussions jusqu'à maintenant.

Les bateaux qui navigueront par le passage du Nord-Ouest, les richesses qu'ils transporteront, les ports qu'ils feront vivre et les soldats qu'ils mettront aux aguets nous poussent à comprendre que la mondialisation, loin de les dissoudre, force plutôt un réalignement majeur des logiques nationales. **R. L.**

Les fosses ne seront pourtant que la partie congrue des impacts environnementaux. L'ouverture de voies de communication, la construction de barrages, l'établissement de lignes de transmission, pour ne nommer que ces aspects, transformeront radicalement le territoire. Le débat sur les aires protégées, qui s'est envenimé depuis l'annonce du Plan Nord, n'a pas fini de s'intensifier. Plus personne ne sait dire maintenant quelles étaient les intentions réelles de l'ancien gouvernement au sujet de la préservation de 50 % du territoire, tant les déclarations contradictoires, les changements de paramètres et le maintien du primat du *free mining* ont embrouillé les choses. Le gouvernement Marois a du pain sur la planche. Il devra, à l'évidence, trouver de meilleurs moyens de consulter la population, faire des choix clairs de préservation – c'est-à-dire soustraire des territoires à toute exploitation – et procéder en prenant appui sur des études d'impacts menées rigoureusement. Il est actuellement difficile de juger de sa conduite. Quelques dispositions ont été évoquées, des sensibilités réaffirmées, mais, pour l'essentiel, la politique minière reste à venir. Tout laisse craindre cependant que le *free mining* – qui concède l'accès prioritaire à l'exploration minière – sera conservé de quelque manière.

LA VIGILANCE EST DE MISE

Une fois dépouillé de ses superlatifs, le développement du Nord reste néanmoins une avenue prometteuse, à la condition, bien sûr, que les choses soient faites correctement et dans l'intérêt général. Après tout, les minerais sont utiles, voire indispensables. Encore faut-il, cependant, que leur exploitation repose sur des principes clairs et des modalités équitables : préserver la qualité de l'environnement, assurer le juste niveau de redevances, associer les populations locales aux décisions et leur garantir des moyens de diver-

sifier leur économie pour éviter le choc des fermetures, etc. Sur la foi des maigres documents disponibles et des déclarations des promoteurs, force est de constater qu'en dehors de l'appât du gain et des lieux communs sur la production de richesse, peu de choses ont été faites pour que les intentions annoncées puissent être convenablement mesurées à l'aune de l'intérêt général. Ce n'est pas parce que les perspectives de brasser des milliards suffisent à remplir le Palais des congrès de Montréal de gens d'affaires que le Plan Nord est tout à coup devenu un corps de doctrine et un traité de prospérité.

Bien au contraire, rien ne justifie l'empressement qu'avait tenté de provoquer le gouvernement libéral aux abois. Le gouvernement Marois a, pour sa part, multiplié les déclarations pour se montrer ouvert à l'exploitation et désireux de favoriser la réalisation des projets. Mais il faut espérer qu'il prenne le temps de concilier les intérêts divergents et de s'assurer que l'essentiel de la richesse produite revienne à la population du Québec, et que l'exploitation des ressources non renouvelables se fasse avec un souci de justice intergénérationnelle. À cet égard, il faut rappeler que certains des choix les plus cruciaux de ce Plan Nord ont été présentés comme allant de soi (en particulier le choix d'établir des camps de travail, la décision de laisser aux exploitants la liberté de fixer les rythmes d'exploitation, etc.) alors qu'ils engagent l'avenir des populations locales et régionales en les soumettant aux intérêts des minières. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de constater que le même gouvernement qui a déposé une loi sur l'occupation du territoire a tout bonnement décrété que le développement du Nord reposerait sur l'implantation de camps miniers temporaires. Pas de débat, pas d'ambition d'y aménager un projet de capitale nordique, pas de préoccupation pour inscrire ce développement dans la trame du peuplement de la Côte-Nord et de l'intérieur du territoire. Les populations locales ont commencé à manifester des signes importants de frustration à l'égard de cette façon de faire, mais le gouvernement Marois n'a guère encore réagi.

Le « navettage » d'employés venus de l'extérieur condamnera inévitablement les populations de la Côte-Nord, de la ville de Fermont et des villages autochtones à regarder passer au-dessus de leurs têtes des emplois, des services et des personnes qui ne seront jamais que des étrangers en transit. L'histoire nous enseigne pourtant les effets néfastes de ce genre d'arrangement : trafics en tout genre, prostitution, déstructuration des dynamiques communautaires, etc. Les résidents de Fermont ont déjà commencé à lancer des cris d'alarme. Et leurs plaintes rejoignent celles qui montent des villes et villages de la côte qui constatent que de plus en plus d'emplois leur échappent alors qu'ils doivent subir les effets d'une inflation que les grands projets engendrent d'ores et déjà.

Les investissements envisagés concernant les infrastructures de transport restent pour l'essentiel définis en

fonction des intérêts des compagnies. Or, consacrer cinq milliards de dollars à la construction d'une ligne ferroviaire qui ne servira qu'à amener de la matière brute au port de Sept-Îles, c'est non seulement engager l'avenir, mais aussi le contraindre à s'inscrire dans une logique de dépendance. Ne pas même songer à relier le chemin de fer à un réseau qui permettrait à la Côte-Nord de se doter d'une infrastructure essentielle pour rendre possible l'acheminement du minerai vers d'autres régions du Québec, favorisant une

L'adoption de nouvelles mesures touchant les redevances ne suffira pas à clore le débat. Le mal-développement du Nord est une menace réelle. Il faut une vraie proposition d'ensemble. C'est le défi du gouvernement Marois.

éventuelle stratégie de transformation et de diversification économique, c'est sacrifier le bien commun à l'intérêt particulier.

Il en va de même pour les projets portuaires tournés vers la baie James et le passage du Nord-Ouest. Toutes sortes d'hypothèses plus ou moins documentées ont été émises sans que ne soit vraiment débattue la logique géostratégique derrière la volonté de sortir le minerai par la voie maritime du Nord. Les projets du côté ontarien et ceux du

Nunavut s'inscrivent dans la volonté du gouvernement canadien de s'assurer une maîtrise d'un couloir stratégique. Quelles pourraient être pour le Québec les conséquences – aussi bien économiques que géopolitiques – d'une infrastructure maritime échappant à son contrôle et orientant le développement nordique?

On comprendra que le Plan Nord n'a rien d'un plan et que les quelques éléments soulevés ici suffisent à justifier l'exercice d'une vigilance rigoureuse. L'adoption de nouvelles mesures touchant les redevances ne suffira pas à clore le débat. Le mal-développement du Nord est une menace réelle. Il faut une vraie proposition d'ensemble. C'est le défi du gouvernement Marois de l'élaborer et de la proposer, de mettre en place une stratégie qui associera exploitation et transformation pour s'assurer que la plus grande part de la richesse produite reste au Québec, qu'elle sera équitablement redistribuée entre communautés locales et gouvernement national, en ayant le souci de l'environnement et des générations futures. Il est possible de faire les choses autrement, à la condition de ne pas céder à la précipitation et de bien faire la part des choses entre les indicateurs de croissance économique et le primat de l'intérêt général. ●

Aupaluk, au Nunavik.
Photo: © Marc-André
Pauzé/ Waseya Images

